



Rapport d'instruction

Dossier ADEME N°: 1328C0048

Dossier OEC/CTC N°: 13012

Maître d'ouvrage - raison sociale	Gîte Le Refuge M. Monti		
<i>Adresse</i>	Gîte Le refuge, Cartalavonu - 20137 Porto-Vecchio		
<i>CODE NAF</i>	6713		
<i>SIRET</i>	37855740900018		
<i>Responsable Légal</i>	François Marie MONTI		
Opération	Installation d'un chauffe-eau solaire thermique pour la production d'eau chaude sanitaire du gîte d'étape (14m ² / 1000L)		
Lieu de réalisation	Gîte Le refuge, Cartalavonu - 20137 Porto-Vecchio		
Date prévisionnelle de réalisation	avr-13		
CPER 2007-2013	ProDEME (ADEME/CTC)		
Dossier instruit par l'OEC dans le cadre du PO FEDER	non		
Dossier instruit par l'ADEME dans le cadre du Grenelle	non		
Instructeurs :			
ADEME :	BOLLINI Virginie	AMBACH ALBERTINI Judicaël	
Gestionnaires :			
ADEME :	CASAMATTA Marie-Christine	OEC/CTC :	ROCCA SERRA Muriel

ADEME		OEC / CTC	
Date de la demande	22/02/2013	Date de la demande	22/02/2013
Date de réception	08/03/2013	Date de réception de la demande	28/02/2013
Date d'accusé de réception	12/03/2013	Date AR du dossier complet	12/03/2013
Date comité de gestion	06/06/2013	Date comité de gestion	

MAITRE D'OUVRAGE

Type de maître d'ouvrage	Exploitation personnelle
Dans le cas d'une entreprise, au sens communautaire du terme, l'entreprise est :	Petite
Situation du maître d'ouvrage au regard de la TVA	Non Assujetti (TVA non récupérée)
Financement	Autofinancement

CADRE DE L'OPERATION

Secteur	Concurrentiel
Dans le cadre d'une opération en secteur concurrentiel, réglementation applicable	Régime cadre exempté de notification X63/2008

MOTIVATIONS DES INSTRUCTEURS

ADEME	Cette opération s'inscrit dans la politique régional de substitution des énergies fossiles par des énergies renouvelables et permet de faire des économies d'énergie sur l'eau chaude sanitaire grâce à l'énergie solaire.
CTC / OEC	La Convention PRODEME prévoit des actions relatives aux énergies renouvelables en particulier l'utilisation d'énergie solaire thermique (fiche n°4) pour la production d'eau chaude sanitaire dans le collectif et le tertiaire.

ANNEXE TECHNIQUE

Contexte :	Installation d'un chauffe-eau solaire thermique pour la production d'eau chaude sanitaire du gîte d'étape (14m ² /1000L)
-------------------	---

Lieu de réalisation :	Gîte Le Refuge, Cartalavonu - 20137 Porto-Vecchio
------------------------------	---

Description technique de l'opération :	<p>Un chauffe-eau solaire comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 14m² de capteurs - un ballon solaire de 1000 L <p>Energie substituée : 100 % Electricité; 0 % Gaz réseau; 0 % Gaz cuve; 0 % Fioul</p>
---	--

Indicateurs	ENR : Production énergie finale (kWh/an)	MDE : Energie finale économisée (kWh/an)	Emissions teqCO ₂ /an	Energie primaire économisée (tpe/an)	Energie primaire économisée (tep/an)
	8 400	-	6,43	2,04	1,95
Hypothèses	<p><i>1MWh électrique substitué/produit équivaut à 0,765 teqCO₂, 0,243 tpe, 0,232 tep</i></p> <p><i>1MWh gaz substitué équivaut à 0,223teqCO₂, 0,0862 tep (remarque si Gaz réseau + 10% pertes)</i></p> <p><i>1MWh fioul substitué équivaut à 0,273teqCO₂,0,086 tep</i></p> <p><i>teqCO₂ : tonne équivalent CO₂; tpe : tonne pétrole évitée; tep : tonne équivalent pétrole (Convention)</i></p>				

Echéancier prévisionnel de réalisation	avr-13
---	--------

Contenu du rapport final	<p>Rapport d'exécution Photo de l'installation Fiche technique de l'installation Factures acquittées et justificatifs de paiement</p> <p>Le rapport final d'exécution devra parvenir au financeur au moins 45 jours avant la fin d'exécution de la décision.</p>
---------------------------------	--

ANNEXE FINANCIERE

ANNEXE 2 - Annexe Financière

Décision N°1328C0048

Dossier PRODEME N°13012

1 - Coût total de l'opération et détail estimatif des dépenses éligibles

	Coût (€HT)	Coût éligible (€HT)
Poste 1 - Matériel 1		
Un chauffe-eau solaire comprenant 14 m2 de capteurs et un ballon solaire de 1000 L	14 500,00	14 500,00
Sous-total Poste 1	14 500,00	14 500,00
Poste 2 - Main d'œuvre		
Raccordement, plomberie et pose	2 800,00	2 800,00
Sous-total Poste 2	2 800,00	2 800,00
Autre - Remise		
Remise commerciale	1 384,00	1 384,00
TOTAL	15 916,00	15 916,00

2 - Modalités de calcul de l'aide / Détermination du montant de l'aide

Les aides attribuées s'inscrivent dans le cadre du CPER 2007-2013 et plus particulièrement de la convention annuelle 2013 signée entre la Collectivité Territoriale de Corse et l'ADEME. De plus, cette aide est conforme à l'encadrement communautaire (régime cadre exempté X 63/2008 relatif aux aides pour la protection de l'environnement). Cette aide ne pourra pas être cumulée avec les CEE. La présente aide entre dans le cadre du programme conjoint de l'année 2013 financé également par la CTC, et a fait l'objet d'un accord du partenaire conformément au dispositif d'aide arrêté en commun avec la Collectivité Territoriale de Corse.

2.1 - Détermination du coût admissible (assiette) pour chaque poste

Le coût admissible correspond au surcoût de l'installation solaire (dépenses éligibles à justifier et plafonnées) par rapport à un investissement de référence :

Coût de l'investissement solaire (= dépenses éligibles à justifier) en € HT :	15 916,00 €
Plafond des dépenses éligibles : (Les dépenses sont plafonnées à 1500 €/m ² de capteurs)	21 000,00 €
Investissement de référence (2 cumulus électriques de 200L et 1 cumulus électrique de 300L)	1 410,00 €
► Poste : Coût admissible	14 506,00 €

2.2 - Détermination du montant de l'aide

	Coût admissible (assiette €HT)	Taux de subvention	Aide PRODEME maximale (ADEME + CTC) + UE (Feder) (€HT)
Eau chaude sanitaire solaire	14 506,00	65%	9 428,90
TOTAL	14 506,00	65%	9 428,90

2.3 - Récapitulatif

	Coût de l'opération (€HT)	Dépenses éligibles à justifier (€HT)	Coût admissible (assiette en €HT)	Aide ADEME (€HT)
Eau chaude sanitaire solaire	15 916,00	15 916,00	14 506,00	9 428,90
TOTAL	15 916,00	15 916,00	14 506,00	9 428,90

3 - Plan de financement prévisionnel

- Sur les dépenses éligibles à justifier :

ADEME	9 428,90 €	59,2%
Bénéficiaire	6 487,10 €	40,8%
<hr/>		
TOTAL	15 916,00 €	100,0%

- Sur le coût admissible :

ADEME	9 428,90 €	65,0%
Bénéficiaire	5 077,10 €	35,0%
<hr/>		
TOTAL	14 506,00 €	100,0%